



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Maroc

Question écrite n° 94646

Texte de la question

M. Patrick Braouezec alerte Mme la ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur les événements qui ont fait un certain nombre de morts et de blessés à Gdaym Izik -situé près de Laayoune, au Sahara occidental-, dans le camp composé de tentes et d'abris de fortune où se sont installés des milliers de Sahraouis qui protestent contre la marginalisation dont ils sont victimes de la part des autorités marocaines. Ils demandent du travail et des logements convenables. Selon certaines informations, des milliers de Sahraouis ont été expulsés de force de ce camp par les forces de sécurité. D'après le Gouvernement, neuf personnes ont été tuées au cours des opérations menées lundi 8 novembre et dans les jours qui ont suivi plusieurs ont été blessées et d'autres arrêtées, torturées et jusqu'à présent maintenues en prison sans procès. Les Sahraouis estiment que, bien que natifs du Sahara occidental, ils ne reçoivent pas une part équitable des bénéfices tirés des ressources naturelles et des terres de la région. En outre, les autorités locales ne prêtent pas l'oreille à leurs revendications concernant l'amélioration de leurs conditions socio-économiques. Les violences commises lundi 8 novembre ont coïncidé avec l'ouverture de nouvelles discussions informelles sur l'avenir du Sahara occidental entre les autorités marocaines et le Front populaire pour la libération de la Saguia el Hamra et du Rio de Oro (Front Polisario), qui appelle de ses vœux l'indépendance du Sahara occidental. Ces pourparlers ont été organisés à New York sur la proposition de l'envoyé spécial des Nations-unies pour le Sahara occidental. Par ailleurs, il faut signaler que des membres du Parlement se sont rendus, comme observateurs, au Sahara occidental et que certains d'entre eux ont été expulsés dès leur arrivée sur le territoire marocain. En conclusion, il aimerait savoir ce que le Gouvernement compte faire alors que la France entretient des relations privilégiées avec le royaume du Maroc pour que toute la lumière soit faite sur ces événements graves qui risquent d'attiser de nouvelles tensions au Sahara occidental et surtout pour que les droits fondamentaux du peuple sahraoui soient respectés et effectifs.

Texte de la réponse

La France a déploré les heurts violents qui ont eu lieu le 8 novembre 2010 à Laâyoune. Le bilan en a été de treize victimes, dont onze parmi les forces de l'ordre marocaines. Notre vigilance constante en matière de droits de l'Homme dans le monde entier nous a amenés à suivre avec attention la situation que vous évoquez. À cet égard, nous avons noté que le Parlement marocain a chargé une commission indépendante d'investigation de faire la lumière sur ces événements. Le Maroc a également fait le choix de la transparence, après un premier réflexe de repli, à l'égard des associations nationales et internationales en les autorisant à se rendre sur place et à mener leurs propres enquêtes sur ces événements. Les différents rapports publiés à la suite de ces enquêtes fournissent un tableau nuancé de la réalité et mettent en évidence le caractère déséquilibré et biaisé, dans un sens hostile au Maroc, des informations diffusées par certains médias européens au sujet de ces heurts. Le rapport du Parlement marocain a également relevé des dysfonctionnements dans la gestion locale des affaires, notamment économiques et sociales, et considère qu'ils sont un des principaux facteurs à l'origine du campement de protestation de Gdeim Izik. Des mesures ont d'ailleurs été prises rapidement à l'encontre de certains hauts responsables marocains au niveau local comme national. Au-delà de ces réactions spécifiques,

des décisions fortes ont été prises récemment par le Maroc en matière de protection et de promotion des droits de l'Homme et pour une meilleure prise en compte des besoins économiques et sociaux, y compris au Sahara occidental. Le 3 mars dernier, l'ancien Conseil consultatif est devenu le Conseil national des droits de l'Homme et a subi une réforme profonde : ses pouvoirs ont été renforcés, sa régionalisation plus poussée, sa crédibilité améliorée par la nomination de nouveaux dirigeants engagés et internationalement reconnus. Le 18 mars, une « Institution du Médiateur » renouvelée, disposant de prérogatives élargies, et une structure de coordination interministérielle pour les droits de l'Homme ont également vu le jour. Parallèlement, la création d'un Conseil économique et social le 21 février dernier garantira la prise en compte de ces dimensions dans le processus législatif et favorisera le dialogue entre les partenaires économiques et sociaux. Enfin le projet de régionalisation actuellement en cours d'examen présente comme l'un de ses principaux objectifs la mise en place d'une gouvernance locale transparente (principe de responsabilité et exigence de reddition des comptes pour tout titulaire de mandat public) et démocratique (élection des conseils régionaux au suffrage universel direct, transfert du pouvoir exécutif local aux présidents de conseils régionaux) qui devrait conduire à une amélioration de la gestion des affaires locales. Ces réformes importantes s'inscrivent dans l'esprit du discours prononcé par le roi Mohammed VI le 9 mars dernier qui a annoncé une révision profonde de la Constitution visant à renforcer la protection des droits de l'Homme et des libertés publiques et à porter plus loin le processus de démocratisation. L'ensemble permet d'être optimiste quant à l'évolution de ce pays et doit nous inciter à encourager ses efforts par tous les moyens. Quant à la persistance du conflit au Sahara occidental, la France considère que le statu quo n'est pas souhaitable et appelle à l'approfondissement et à l'accélération du processus politique en cours sous l'égide des Nations unies. L'engagement résolu et de bonne foi des parties et des États de la région concernés est indispensable pour faire aboutir les négociations en cours et parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, porteuse d'une stabilité politique et sociale plus que jamais nécessaire à la région.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Braouezec](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94646

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 novembre 2010, page 13092

Réponse publiée le : 31 mai 2011, page 5726